

INSS/CNRST

IRD

ATELIER DE RECHERCHE SUR L'ÉDUCATION AU BURKINA
AREB

Avec le soutien financier de

*La Coopération suédoise, la Coopération suisse, la Coopération française,
l'IRD, le CNRST, Écoliers du Monde / A et A, la BCB*

Colloque

*La recherche face aux défis de l'éducation
au Burkina Faso*

Ouagadougou, 19-22 novembre 2002

**Disparités intra-urbaines en matière de scolarisation :
le cas de Ouagadougou**

Marc PILON

IRD - UERD

Séance : 6

« *Droit et accès à l'éducation* »

INTRODUCTION

Globalement privilégiée en matière de santé et d'éducation (par rapport au reste du pays), et donc considérée comme non prioritaire par le Plan Décennal de Développement de l'Éducation de base (PDDEB), Ouagadougou présente néanmoins d'importantes disparités et des problèmes spécifiques ; le système éducatif y présente des dysfonctionnements et insuffisances, avec un processus de privatisation qui n'est pas sans conséquence sur l'accès à l'éducation. Dans un contexte d'urbanisation croissante, de mise en place du processus de décentralisation, et en l'absence d'une politique sociale efficace et équitable, cette situation générerait inmanquablement des situations de plus en plus difficiles. Mieux vaudrait anticiper... ce qui nécessite d'avoir une connaissance adéquate de la situation qui prévaut dans la capitale.

Or, la question éducative à Ouagadougou a jusqu'à ce jour peu retenu l'attention, à la fois des décideurs et des chercheurs (Kaboré *et al.*, 2001). Un réel besoin de connaissance existe donc, tant que du côté de l'offre éducative que de la demande d'éducation.

Cette communication présente quelques uns des résultats issus d'une étude qui s'inscrit dans le cadre du projet d'Observatoire de population, santé, éducation et habitat à Ouagadougou, conduit par l'UERD (Baux *et al.*, 2002)¹. Après avoir exposé les sources de données utilisées, l'objectif est ici, par delà la présentation de la situation générale qui prévaut dans la capitale, de mettre en lumière quelques formes de disparités intra-urbaines à Ouagadougou, tant du côté de l'offre scolaire que du côté de la demande (en terme de fréquentation scolaire).

LES DONNEES UTILISEES

En ce qui concerne l'offre scolaire, les analyses ont été effectuées principalement à partir de la base de données informatisée du MEBA (Ministère de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation). Cette base, élaborée suite à la mise en place d'un nouveau système de collecte et de traitement des statistiques scolaires depuis 1998 (en collaboration avec la coopération française), permet actuellement de produire des résultats sur la période 1996/97 à 2000/01.

Pour l'étude de la population de Ouagadougou et des facteurs influant sur la demande d'éducation, des analyses secondaires ont essentiellement été faites à partir des données du dernier recensement général de la population, datant de 1996². Le principal intérêt de cette source de données, au regard de la problématique de l'étude, réside dans son caractère exhaustif, qui permet ainsi de produire des analyses spatiales au niveau des secteurs pour la capitale ; ce qui n'est pas possible avec les données d'enquêtes.

¹ - Il s'agit d'un programme de recherche, d'action et de plaidoyer dont les objectifs sont d'identifier, de mesurer et d'étudier les iniquités en santé, éducation et habitat à Ouagadougou, et de concevoir et tester des stratégies pour les réduire. Pour être efficaces, de telles stratégies doivent s'insérer dans une analyse rigoureuse des dynamiques sociales, économiques et démographiques spécifiques aux milieux urbain et périurbain. L'étude citée a été réalisée grâce à un financement de l'ONG DIAKONIA.

² - Ces analyses ont fait l'objet d'une collaboration avec Idrissa Kaboré (INSD-UERD).

LA POPULATION DE OUAGADOUGOU EN 1996

Caractéristiques générales

En 1996, selon les résultats du recensement, la population de la capitale s'élevait à 709 736 habitants. Elle regroupait alors 6,9 % de la population totale du pays, et 44,3 % de l'ensemble de la population urbaine.

La comparaison avec l'effectif recensé lors du recensement de 1985 aboutit à un taux de croissance moyen annuel de 4,3 % sur la période, alors que les rythmes de croissance précédents auraient été de 7,4 % entre 1960 et 1975, et de 9,4 % entre 1975 et 1985. Ce très fort ralentissement (de plus de la moitié) de la croissance démographique de la capitale depuis 1985 semble assez surprenant au regard de la poursuite de l'expansion spatiale de la ville, largement alimentée par des migrations internes, même en tenant compte de la baisse de la fécondité (l'Indice Synthétique de Fécondité serait passé de 6,2 enfants par femme en 1985 à 5 en 1996 ; et le chiffre serait de 4,1 selon l'Enquête démographique et de Santé de 1998).

Si cette baisse de la fécondité a pu ralentir quelque peu le rythme de la croissance démographique de la capitale, il convient d'envisager aussi l'hypothèse d'un sous-dénombrement de la population en 1996, à moins que ce soit l'effectif des recensements antérieurs qui était surestimé...

Si la structure par âge de la population montre une prédominance (59 %) des 15-64 ans, elle reste marquée par un poids important (39 %) des jeunes de moins de 15 ans. Alors que pour l'ensemble du pays, la population féminine est majoritaire (avec un rapport de masculinité de 93,1), la ville de Ouagadougou se caractérise par une prédominance du sexe masculin (105,7).

En référence aux tranches d'âges scolaires officielles, près d'un habitant sur quatre (24,8 %) de Ouagadougou était en 1996 susceptible d'être à l'école, soit au primaire (15,9 %) soit au collège (9,9 %), si l'on se réfère à la définition de « l'enseignement de base » retenue par l'UNESCO. L'analyse du rapport de féminité selon ces tranches d'âges révèle une sur-représentation féminine aux âges scolaires, entre 7 et 19 ans.

Les disparités spatiales (selon les secteurs)

Certes, « tracés « à la règle », les secteurs ne correspondent à aucune réalité, englobant à la fois des aires loties et non loties, des espaces inhabités, en particulier dans les zones périphériques, des zones industrielles ou des infrastructures collectives, le camp militaire au secteur 18, etc. » (Subra, 1999 : 31-32). Néanmoins, ils constituent un maillage spatial qui permet un premier niveau de différenciation, notamment entre les quartiers centraux et les zones périphériques.

Sur le plan démographique, la croissance urbaine s'est surtout faite par le biais d'une expansion spatiale, d'un développement des secteurs périphériques.

Les migrations internes en constituent le premier facteur. Au niveau des chefs de ménage, seulement 29 % sont originaires de la Province du Kadiogo (et pour la plupart nés à Ouagadougou) ; la grande majorité vient donc du reste du pays. L'analyse par secteur révèle très clairement une relation de proximité géographique entre la province d'origine et le lieu de résidence dans la capitale. Ainsi, dans les secteurs situés au sud (15, 16 et 17) des proportions

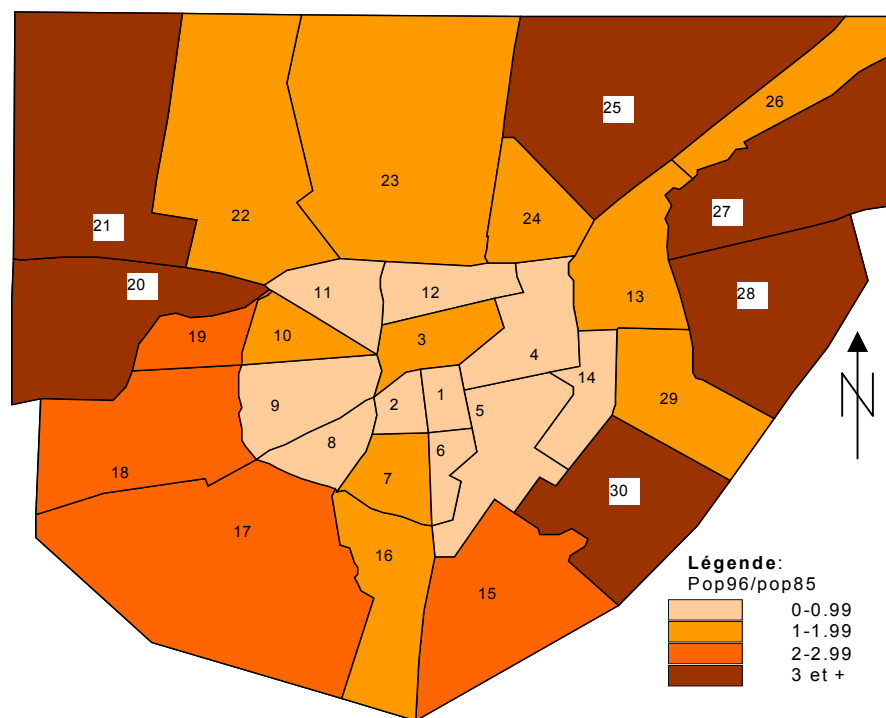
élevées de chefs de ménage sont originaires du Bazéga (presque un tiers pour le secteur 16) ; plus de la moitié (56 %) des chefs de ménages nés dans le Bazéga résidaient en 1996 dans l'ensemble de ces trois secteurs.

La croissance démographique des zones périphériques semble aussi être le produit d'une dynamique migratoire intra-urbaine :

« les Ouagalais de souche sont devenus mobiles, par choix ou par contrainte. Ils quittent le centre-ville pour la périphérie où l'offre de logements leur permet de devenir propriétaires (...). Ce sont des chefs de famille souhaitant assurer leurs vieux jours à l'abri de tout souci de logement, mais aussi de jeunes ménages en quête d'indépendance qui délaissent le foyer parental. C'est le mouvement de ces jeunes qui est en partie responsable de la baisse de la population dans les secteurs centraux » (Subra, 1999 : 32).

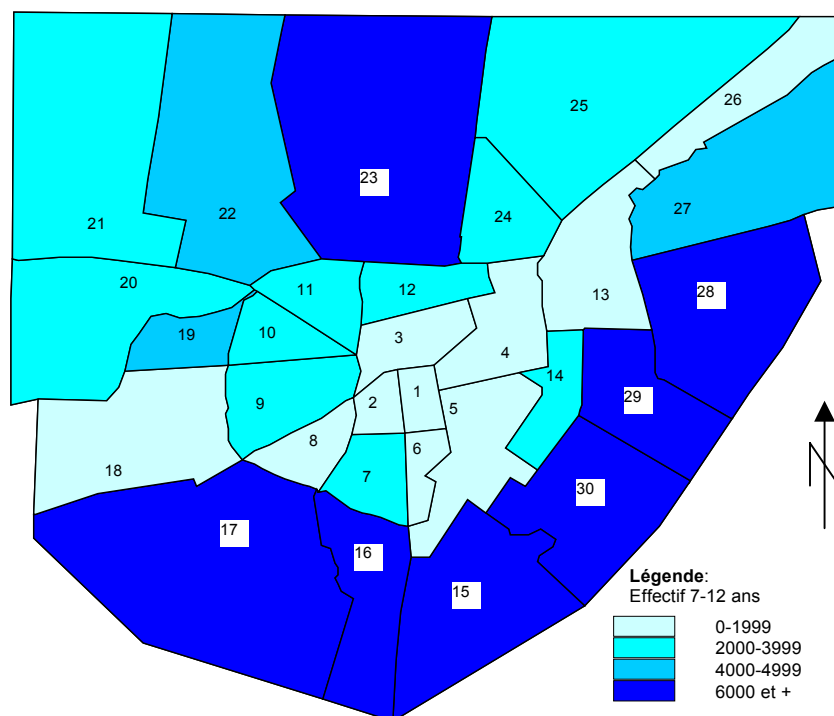
A l'exception des secteurs 3 et 7, dont la population a cru entre 1985 et 1996, tous les autres secteurs centraux (entre 1 et 12) ont vu leur population diminuer, tandis qu'elle a sensiblement augmenté dans tous les secteurs périphériques. Par rapport à la situation en 1985, la population des secteurs périphériques 15,17 à 21, 25, 27, 28, 30 a plus que doublé sur la période, elle a même plus que triplé dans les secteurs 21, 27,28 et 30 (carte 1). En 1996, les secteurs périphériques du sud (15, 16, 17) et trois situés à l'est (28, 29, 30) représentent respectivement 24,2 % et 20,8 % de la population totale, soit près de la moitié à eux six.

Carte 1 : Facteur de multiplication de la population des secteurs de Ouagadougou entre 1985 et 1996



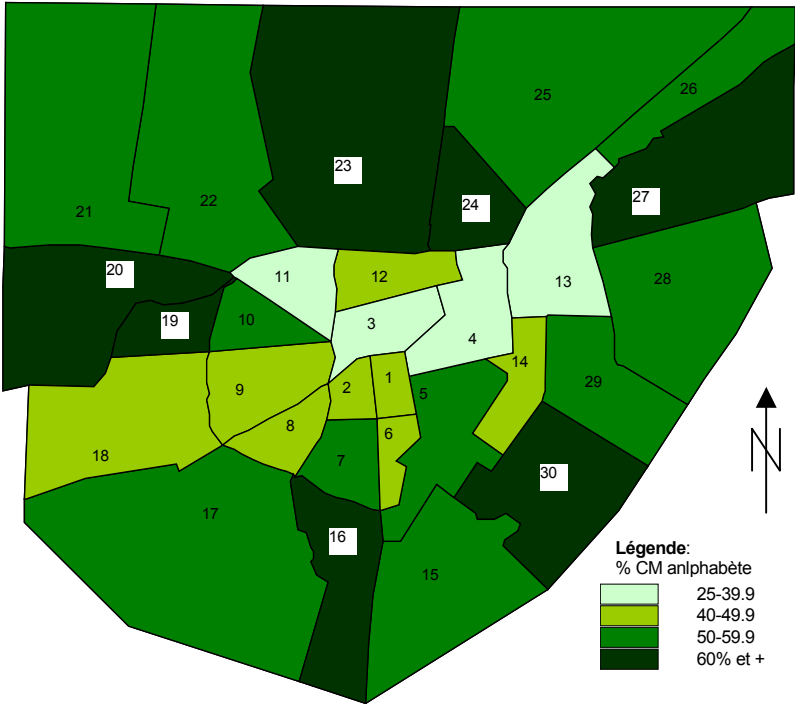
L'effet combiné de ces deux phénomènes se traduit par une structure par âge plus jeune dans les zones périphériques. Outre une proportion plus élevée de la tranche des 0-4 ans, on observe aussi une proportion plus forte des 5-6 ans et des 7-12 ans, deux catégories d'enfants concernées par la scolarisation au primaire. Les six secteurs périphériques évoqués ci-dessus, qui concernent la périphérie sud et sud-est de la capitale, concentrent près de la moitié (46,7 %) des enfants en âge scolaire pour le primaire (7-12 ans) (carte 2).

Carte 2 : Effectif des 7-12 ans par secteur, à Ouagadougou en 1996

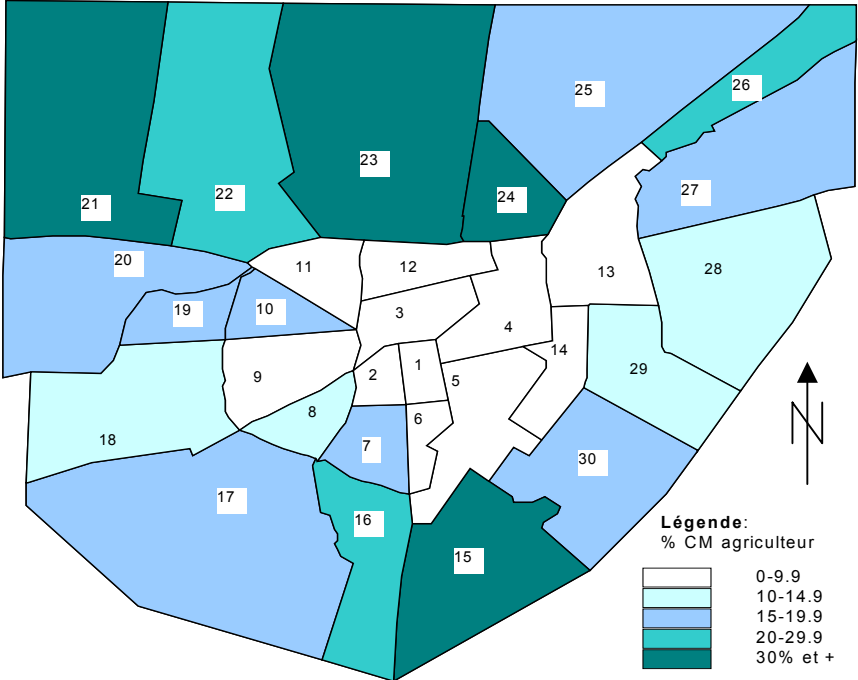


Cette dynamique du peuplement de la capitale se retrouve dans les profils socio-culturels des différents secteurs. Plus fortement peuplées par des familles originaires des zones rurales environnantes, les secteurs périphériques se caractérisent par des proportions plus élevées de chefs de ménages qui exercent encore dans l'agriculture et sont analphabètes (cartes 3 et 4), et par ailleurs de confession musulmane. En regard de la problématique de la scolarisation, il ressort clairement que les zones périphériques se caractérisent par le plus fort potentiel de population en âge scolaire (en effectif et en pourcentage), par des proportions importantes de familles de migrants, analphabètes et musulmans, et encore largement impliqués dans des activités agricoles ; un profil socio-démographique qui apparaît peu favorable à une dynamique forte de scolarisation.

Carte 3 : Pourcentage des chefs de ménage analphabètes, par secteur, à Ouagadougou en 1996



Carte 4 : Pourcentage des chefs de ménage agriculteurs, par secteur, à Ouagadougou en 1996



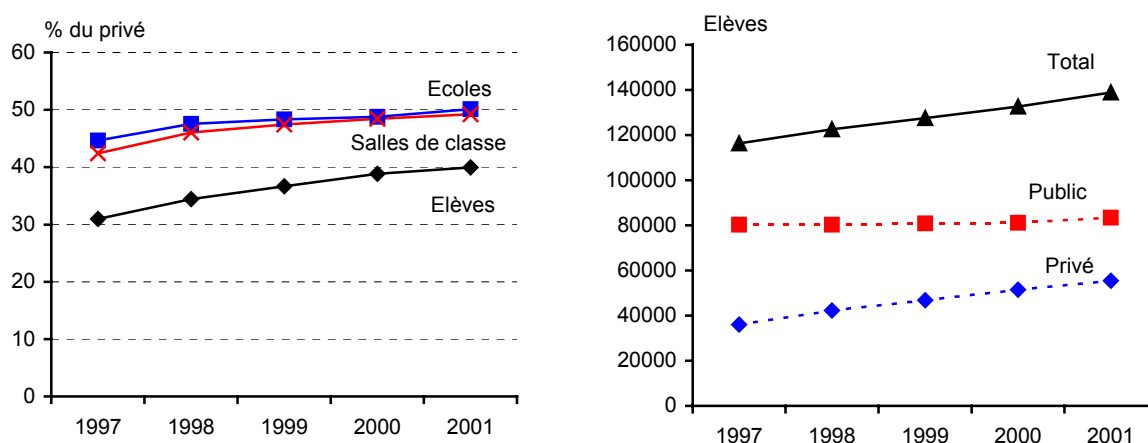
L'OFFRE SCOLAIRE AU PRIMAIRE A OUAGADOUGOU : ETAT DES LIEUX

L'année scolaire 2000/01, la ville de Ouagadougou comptabilise 393 écoles primaires, représentant 2 176 salles de classe et accueillant 138 883 élèves encadrés par 2 210 enseignants. Au cours des cinq dernières années scolaires (1997-2001), le nombre d'école s'est accru de 31 %, passant de 300 à 393 ; et le nombre de salles de classe a augmenté de 29,8 %, passant de 1677 à 2176.

Cette évolution globale est essentiellement le fait du secteur privé (dont 70 % des écoles ont été ouvertes depuis 1990) : le nombre d'établissements s'est accru de 47 % contre seulement 18 % pour les écoles publiques. En 2001, le nombre d'écoles privées devient même équivalent à celui du public (197 et 196). La forte expansion de l'offre scolaire privée se retrouve bien sûr au niveau des effectifs d'élèves (figure 1) : alors que les élèves scolarisés dans le public ont vu leur effectif augmenter de seulement 4 % entre 1997 et 2001 (passant de 36 048 à 55 526), dans le privé la croissance de l'effectif a été de 54 % au cours de la même période (de 80 249 à 83 357).

La part des élèves du primaire scolarisés dans le secteur privé est ainsi passée de 31 % en 1997 à 40 % en 2001.

Figure 1 : Évolution des secteurs public et privé dans l'enseignement primaire à Ouagadougou



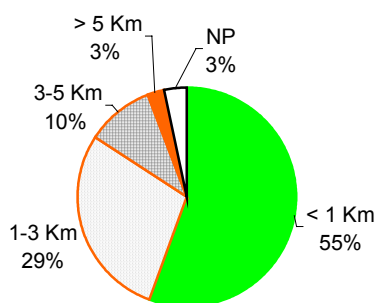
La croissance du secteur privé s'accompagne d'une certaine diversification. Elle se fait au profit des écoles franco-arabes et medersa d'une part (dont la proportion est passée de 2,2 % à 8,6 %, des écoles catholiques d'autre part (avec des pourcentages de 1,5 % et 6,1 %). La part des écoles protestantes accuse un léger recul (de 15,7 % à 13,2 %). Si les écoles laïques ont vu leur part diminuer (de 80,6 % à 72,1 %), elles demeurent néanmoins très largement majoritaires, puisque représentant encore en 2001 près des trois quarts de l'offre scolaire privée à Ouagadougou.

Les disparités spatiales

L'information sur la distance parcourue par les élèves pour se rendre à l'école met en exergue une insuffisance de l'offre scolaire (figure 2). En 2001, plus d'un élève sur quatre (28,6 %) des élèves doit parcourir entre 1 et 3 km, et plus d'un sur dix (13,5 %) plus de 3 km.

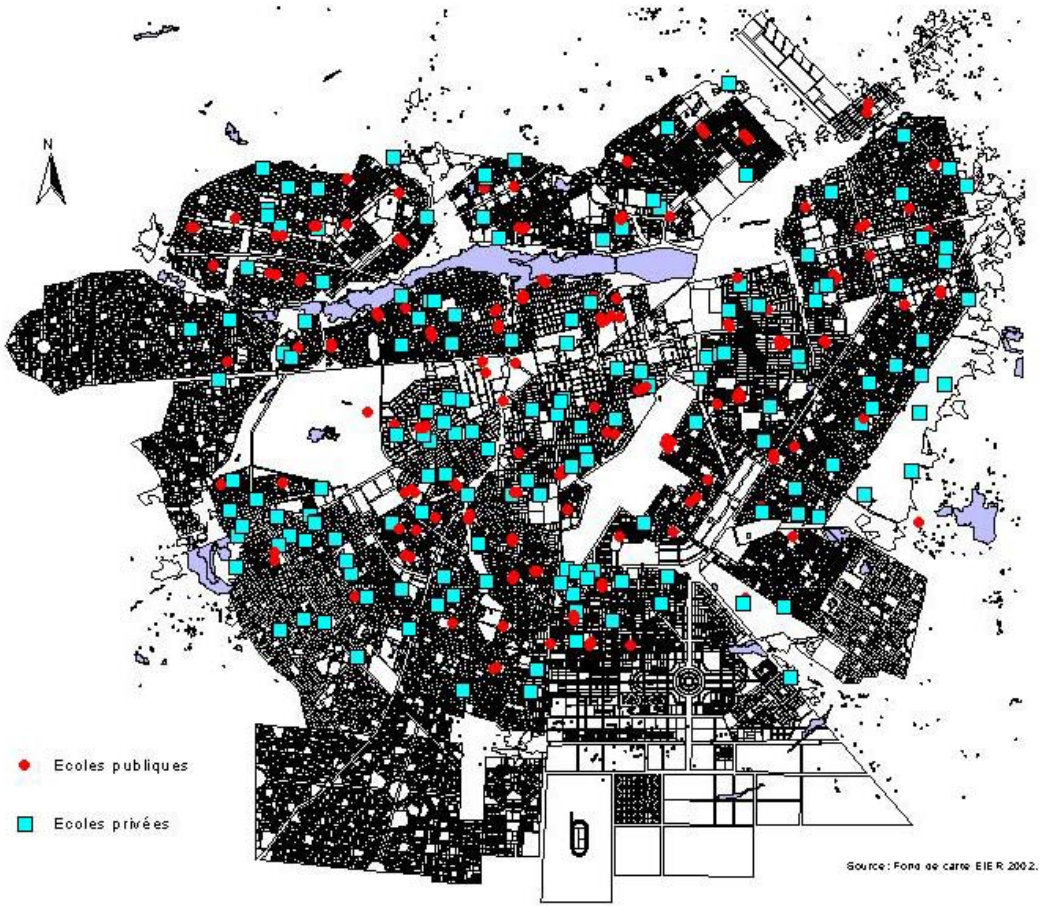
Compte tenu des difficultés de transport, des problèmes de pollution urbaine et de la dangerosité de la circulation à Ouagadougou, ces chiffres révèlent un réel problème d'accès physique à l'école pour une proportion non négligeable des élèves. Un autre élément joue sur la distance à l'école, mais dont on ne peut apprécier l'ampleur : certains parents, pour des raisons de commodités de transport, préfèrent scolariser leurs enfants dans des écoles proches de leur lieu de travail, ce qui leur permet de pouvoir les y déposer (en mobylette ou en voiture).

Figure 2 : Répartition des élèves selon la distance à l'école, en 2001 ; Ouagadougou



Globalement insuffisante en regard de la demande, l'offre scolaire s'avère en outre inégalement répartie au sein de la capitale (carte 5), et ce au détriment des zones périphériques. La prise ne compte du type d'école, public ou privé, montre que dans ces zones l'offre est essentiellement le fait du secteur privé ; particulièrement dans les zones non loties, où l'État ne construit pas d'écoles. C'est donc pour les enfants de ces zones que le problème de transport se pose avec le plus d'acuité.

Carte 5 : Localisation des écoles primaires, publiques et privées, de Ouagadougou, en 2001-02 (source : MEBA- UERD).



MESURE DU NIVEAU ET DES DISPARITES DE SCOLARISATION AU PRIMAIRE

Quel est le niveau de la scolarisation dans la capitale ?

Répondre à cette question n'est pas aussi facile que l'on pourrait le croire. Le calcul des taux brut et taux net de scolarisation produit les Ministères de l'éducation requiert la connaissance de l'effectif des élèves du primaire (tous âges et de 7-12 ans³), qui est issu des statistiques scolaires annuelles ; et du total des enfants âgés de 7-12 ans, qui est obtenu à partir des données du dernier recensement de la population. Pour l'année scolaire 1996/97, le taux net de scolarisation s'élevait alors à 74,1 %. Mais la comparaison avec d'autres sources de données (le recensement de 1996 et des enquêtes démographiques) révèle des différences (tableau 1).

Tableau 1 : Proportion d'enfants de 7-12 ans solarisés, selon différentes sources, pour Ouagadougou

Enquête UERD	1992/93	78,4 %		
Enquête prioritaire	1994/95	76,6 %		
Recensement	1996	66,7 %		
MEBA / Rec.96	1996/97	74,1 %	Taux de croissance moyen annuel 1985-1996	
MEBA / Rec.96	2000/01	83,7 %		2,37 % (BF)
	2000/01	76,1 %		4,32 % (Ouaga)
	2000/01	77,4 %		3,96 % (7-12 ; Ouaga)

Comment expliquer ces différences ?

Un premier élément d'explication tient au fait que les deux types de sources de données ne traduisent pas la même réalité scolaire. D'un côté, le mode de collecte des données, organisé par la DEP du MEBA via l'enquête scolaire annuelle auprès de toutes les écoles, conduit à recueillir en fait les élèves inscrits en début d'année scolaire. De l'autre, les données issues du recensement et des enquêtes informent quant à elles sur la fréquentation scolaire au moment de la collecte. Le phénomène de la déperdition en cours d'année scolaire peut de lui-même expliquer des écarts dans les niveaux de scolarisation.

Un sous-déclaration des élèves par le recensement peut aussi être envisagée. L'information relative à la fréquentation scolaire au moment du recensement fut recueillie à travers la modalité « élève ou étudiant » concernant la question sur le statut d'occupation au cours des sept derniers jours. On peut alors penser que la saisie de la fréquentation scolaire du

³- tranche d'âges officielle pour le niveau primaire au Burkina Faso.

moment à travers une modalité du statut d'occupation soit moins précise, moins fiable que la question directe habituellement posée sur la fréquentation d'un établissement scolaire.

La sous-déclaration des élèves tient également au fait que le recensement ne prend en compte que les enfants âgés de 6 ans et plus ; il ignore donc tous les élèves âgés de moins de 6 ans. Or, comme le montrent les statistiques scolaires, la scolarisation se fait de façon de plus en plus précoce, même avant l'âge de 6 ans.

Un autre facteur d'explication serait un réel sous-dénombrement, pouvant à la fois porter sur des ménages au sein de zones recensées et concerner des zones entières (plutôt alors à la périphérie).

En ce qui concerne les enquêtes, on peut toujours s'interroger sur le mode d'échantillonnage, qui pourrait par exemple se traduire par une sous-représentation des zones non loties... ?

La vérité se trouve sans doute dans un effet combiné de ces différents facteurs, mais sans que l'on puisse en mesurer l'importance respective. Pour le milieu des années 1990, on peut retenir comme ordre de grandeur, un taux net de scolarisation (7-12 ans) situé entre 70 % et 75 %.

Quel peut être le niveau de scolarisation actuellement ?

Le calcul du taux net pour les années postérieures à celle du recensement repose notamment sur celui de l'effectif des 7-12 ans, obtenu par projection. L'application du taux de croissance moyen annuel de la population observé sur la période intercensitaire 1985-1996 pour l'ensemble du pays, qui fut de 2,37 %, aboutit alors à un taux net de scolarisation de 83,7 %. Mais si l'on applique le taux de croissance observé pour la capitale sur la même période, à savoir 4,32 %, on obtient alors 76,1 %. Et si l'on raisonne au niveau de la tranche d'âge scolaire (7-12 ans), qui aurait connu dans la capitale un rythme de croissance légèrement inférieur, à savoir 3,96 %, le taux net de scolarisation est de 77,4 %.

Cet exercice montre combien, par le système des projections, les différences de rythme de la croissance démographique peuvent affecter les niveaux de scolarisation... Or, nous avons souligné précédemment que ce taux de croissance annuelle de 4,32 % pour la capitale semble surprenant au regard du rythme passé et de ce que l'on sait de la poursuite de l'expansion spatiale de la ville.

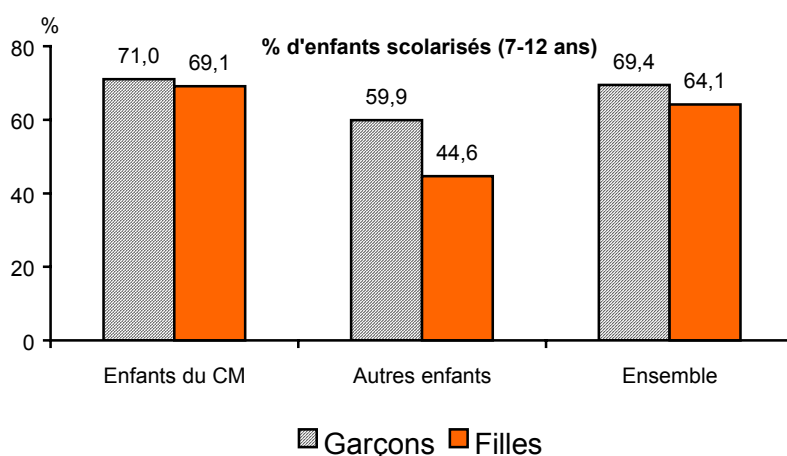
En février 2002, dans le cadre de son projet d'observatoire, l'UERD a réalisé une enquête auprès de tous les ménages de deux zones de dénombrement de la capitale (soit une population totale de 5 000 personnes), l'une située en zone lotie l'autre en zone non lotie. Il en ressort un taux net de scolarisation (7-12 ans) de 75 %. Bien que cette enquête ne puisse prétendre à la représentativité statistique au niveau de l'ensemble de la capitale, le résultat obtenu apparaît du même ordre que la valeur des taux issus des projections. On pourrait ainsi conclure, qu'aujourd'hui, le taux net de scolarisation (7-12 ans) à Ouagadougou se situe entre 75 % et 80 %.

Les inégalités dans la fréquentation scolaire des 7-12 ans

Les résultats présentés ci-après sont principalement issus d'une analyse secondaire des données du recensement de 1996. Pour Ouagadougou, on observe ainsi très clairement (figure 3) :

- une plus faible scolarisation des filles ;
- une scolarisation quasiment identique entre les garçons et les filles du chef de ménage ;
- une plus faible scolarisation des « autres enfants », très marquée pour les filles.

Figure 3 : Taux de scolarisation (7-12 ans) selon le statut familial et le sexe des enfants ; Ouagadougou, recensement de 1996.



L'analyse de la fréquentation scolaire selon le niveau d'instruction et la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage confirme bien l'importance de ces deux variables pour la scolarisation (figures 4 et 5) :

- la fréquentation scolaire augmente avec le niveau d'instruction du chef de ménage ;
- elle est plus élevée dans les catégories socio-professionnelles qui apparaissent les plus favorisées économiquement ;

Mais on observe dans le même temps la forte sous-scolarisation qui touche les jeunes filles autres que celles du chef de ménage, et qui s'observe particulièrement dans les ménages les plus instruits et/ou les plus « aisés ». C'est précisément dans ces ménages que l'on trouve les plus fortes proportions de jeunes filles autres parentes, qui avant tout accueillies non pas pour être scolarisées mais pour aider aux travaux domestiques notamment ... Ainsi « le travail des unes permet la scolarisation des autres » (Poirier *et al.*, 19).

Figure 4 : Pourcentage d'enfants de 7-12 ans scolarisés selon le sexe des enfants et le niveau d'instruction du chef de ménage ; Ouagadougou, recensement de 1996.

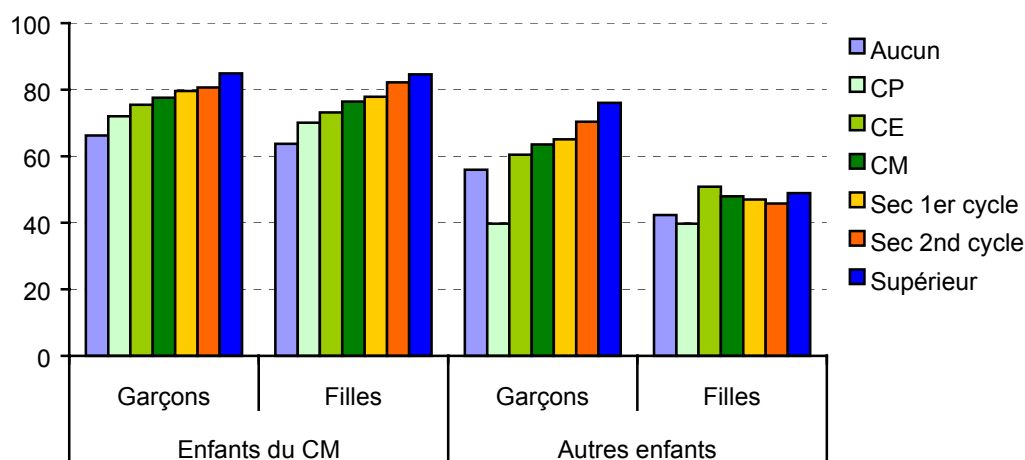
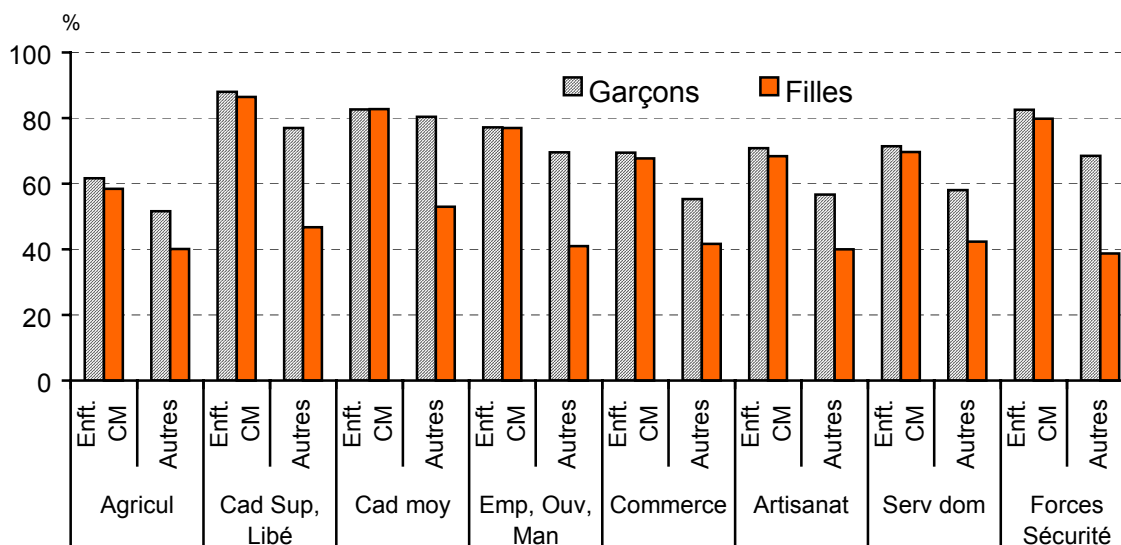


Figure 5 : Pourcentage d'enfants de 7-12 ans scolarisés selon le sexe des enfants et la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage ; Ouagadougou, recensement de 1996.



Sur la base des statistiques scolaires, la distinction entre les secteur public et privé montre que les écoles privées de Ouagadougou accueillent surtout des enfants de salariés (environ un tiers des élèves) alors que dans les écoles publiques, ce sont les enfants de cultivateurs qui sont les plus nombreux (représentant plus de 40 % des élèves). La prise en compte du type d'école privée permet de mettre en lumière, même grossièrement, une certaine spécificité des « profils sociaux » des élèves attachée au type d'école qui se dichotomise ainsi en 2001 (tableau 2) :

- les écoles franco-arabes et les medersa sont majoritairement fréquentées par les enfants de cultivateurs et de commerçants ;

- les autres écoles privées (laïques, catholiques et protestantes) accueillent surtout des enfants de salariés (à plus de 30 %, voire jusqu'à 45 % pour les écoles catholiques).

Tableau 2 : Répartition des élèves selon leur origine sociale, par type d'école privée, en 2001 ; Ouagadougou

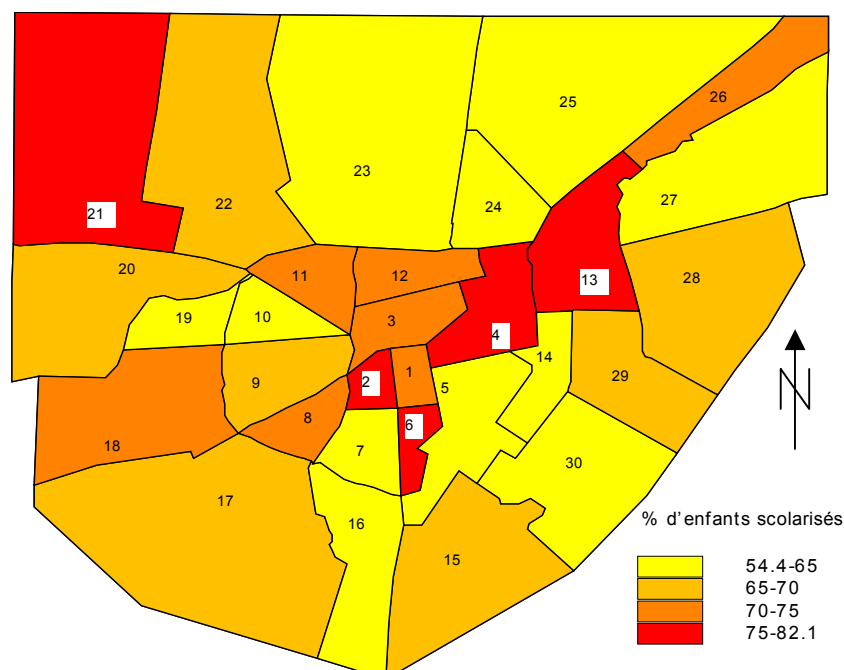
Origine sociale	franco-arabe	medersa	catholique	laïque	protestante
Cultivateur	32,5	35,3	11,5	19,1	21,7
Éleveur	5,0	5,8	0,1	0,8	0,7
Salariés	5,5	8,2	44,9	36,2	31,5
Artisan	3,7	3,1	3,9	2,3	2,2
Commerçant	25,3	28,3	14,1	15,1	11,9
Ouvrier	7,6	15,0	7,8	6,8	7,2
Retraité	3,6	0,8	2,8	2,9	3,1
Autre	11,6	1,4	10,0	14,8	17,3
Indéterminé	5,2	2,1	4,8	2,0	4,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	2910	621	2581	39468	9946

Les disparités spatiales

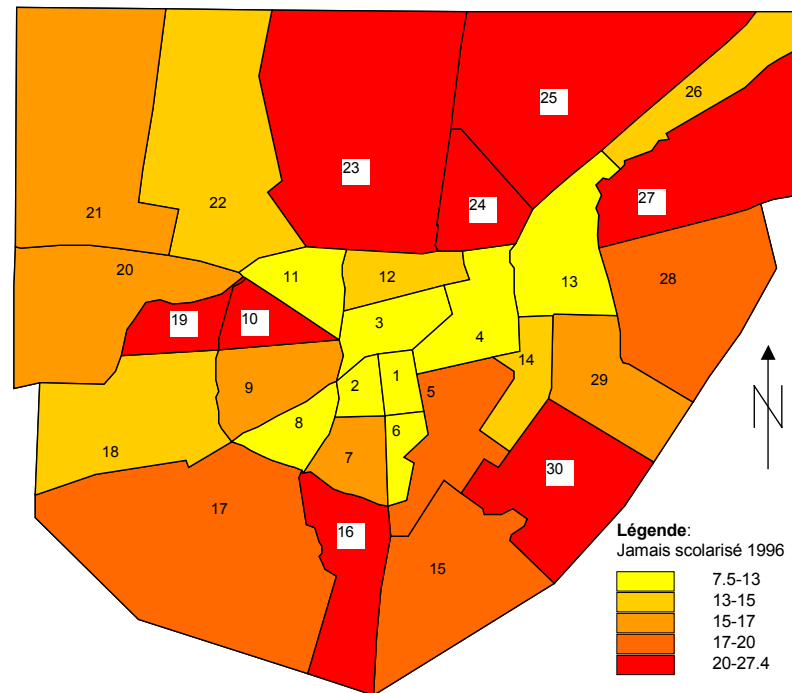
Nous avons vu précédemment qu'en 1996 les zones périphériques de la ville de Ouagadougou se caractérisent par une population composée pour une large part de migrants, avec des chefs de ménage qui sont majoritairement analphabètes, encore très impliqués dans les activités agricoles, et avec une offre scolaire le plus souvent inférieure aux besoins, au regard du potentiel d'enfants en âge scolaire.

C'est donc logiquement que l'on y observe un niveau de scolarisation plus faible que dans les quartiers centraux (carte 8). En revanche, le pourcentage d'enfants n'ayant (encore) jamais été scolarisés est plus élevé dans ces secteurs périphériques (carte 9).

Carte 8 : Pourcentage d'enfants de 7-12 ans scolarisés, par secteur, à Ouagadougou en 1996



Carte 9 : Pourcentage d'enfants de 7-12 ans « jamais scolarisés », par secteur, à Ouagadougou en 1996



D'après les données du recensement de 1996, le pourcentage d'enfants scolarisés parmi les 7-12 ans était en effet plus élevé dans les zones loties, à hauteur de 68 % contre 58 % dans les zones non loties.

CONCLUSION

Sur le plan scolaire, la capitale est sans conteste globalement privilégiée par rapport au reste du pays. Mais les disparités, les inégalités y sont sans doute plus accentuées qu'ailleurs. L'analyse secondaire des données du recensement de 1996 a permis de caractériser le profil socio-démographique de la population de Ouagadougou, et de mettre en lumière ses variations et spécificités intra-urbaines, avec une opposition schématique entre le centre et la périphérie. Les modalités de la dynamique démographique de la ville font que les zones périphériques se caractérisent par une population plus jeune, et concentrent ainsi la majorité des enfants en âge scolaire ; ces mêmes zones sont habitées par des ménages vivant encore souvent de l'agriculture, avec de faibles revenus et présentant un niveau élevé d'analphabétisme.

De son côté, l'analyse des statistiques scolaires révèle la très inégale répartition spatiale de l'offre scolaire au sein de la capitale. Le déficit est patent dans les zones périphériques, et particulièrement dans le non loti où l'État ne construit pas d'écoles. On voit se dessiner un paysage scolaire spatialement et socialement différencié : un secteur public (le moins coûteux) pour les moins nantis ; un secteur privé pluriel, ici destiné aux plus nantis pour les écoles les plus coûteuses, là fréquenté par les enfants des familles les plus pauvres, ou encore en raison d'un choix religieux (pour les écoles franco-arabes et medersa). Dans les zones périphériques, faute d'écoles publiques, l'alternative est souvent entre ne pas pouvoir scolariser ses enfants (le coût des écoles privées étant trop élevé) ou faire parcourir quotidiennement une longue distance aux enfants, avec tous les risques que cela entraîne.

On observe alors « logiquement » de fortes disparités, sociales et spatiales, dans la fréquentation scolaire, au détriment des plus pauvres et des zones périphériques. Et c'est dans ces zones, les plus peuplées, que l'on rencontrent les plus fortes proportions et les plus gros effectifs d'enfants, soit n'ayant jamais été scolarisés (et qui à partir de 9 ans ne pourront plus l'être), soit ont quitté l'école précocement (sans même achever le primaire) : que font-ils ? quel peut être leur avenir dans la capitale ? Ces enfants constituent assurément une population à risque, en regard notamment du phénomène des « enfants de la rue », en terme de « marginalisation sociale ». Cette situation pose des problèmes spécifiques au milieu urbain, dont il conviendrait de mesurer toutes les conséquences, tant au niveau individuel, familial que sociétal. Dans la logique du Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base, la capitale sera sans doute « servie » en dernier. S'il est compréhensible de mettre un accent particulier sur les provinces les plus faiblement scolarisées, on aurait tort de se désintéresser de la situation qui prévaut dans la capitale, d'en ignorer les particularités et d'en sous-estimer les conséquences.

BIBLIOGRAPHIE

BAUX S., KABORE I., LOKPO K., PILON M. (coordonné par PILON M.), 2002 - *Étude exploratoire de l'offre et de la demande d'éducation à Ouagadougou*, Rapport d'étude, UERD, 167p.

KABORE I., KOBIANE J.-F., PILON M., SANOU F., SANOU S., 2001 - « Le Burkina Faso », in PILON M. et YARO Y. (éds.), *La demande d'éducation en Afrique : état des connaissances et perspectives de recherches*, UEPA, Dakar, pp.99-116.

PILON M. et YARO Y. (éds.), 2001 - *La demande d'éducation en Afrique : état des connaissances et perspectives de recherches*, UEPA, Dakar, 221p.

SUBRA K., 1999 - *Géographie du système de soins à Ouagadougou (Burkina Faso)*, mémoire de maîtrise de géographie, Université de Paris X-Nanterre, 120 p.